

comité consultatif pour le traitement du personnel exécutif dans la fonction publique, conformément à la recommandation du comité mixte, du Sénat et de la Chambre des communes, de la fonction publique. Peut-il maintenant dire à la Chambre si ce comité consultatif a été établi et, si oui, quels en sont les membres?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je ne puis faire connaître les noms des membres du comité en ce moment. Certaines personnes nous ont été recommandées et des démarches ont été tentées auprès de certaines d'entre elles. Une fois tous les membres nommés, je m'empresserai de communiquer leurs noms à la Chambre.

M. Lewis: J'ai une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler à l'honorable député que cette question est inscrite au *Feuilleton*. Je ne crois donc pas pouvoir admettre en ce moment d'autres interpellations à ce sujet.

[Français]

RADIO-CANADA

QUESTION RELATIVE AU SERVICE FRANÇAIS DE RADIO-CANADA EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné le principe qui veut que les deux langues officielles soient reconnues d'un bout à l'autre du Canada et que je demande, depuis cinq ans que les services de Radio-Canada, télévision et radio, soient donnés en Colombie-Britannique, l'honorable ministre est-elle en mesure de nous dire, aujourd'hui, si le service français de télévision et de radio de Radio-Canada, en Colombie-Britannique, est amélioré présentement?

M. l'Orateur: A l'ordre! J'hésite à reconnaître et à accepter la question que l'honorable député pose à l'honorable ministre, à savoir si le service est amélioré. Évidemment, il s'agit d'une demande d'expression d'opinion de la part du ministre, et il me semble que, dans ce sens, la question n'est pas recevable.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je peux modifier ma question et demander si le service français de radio et de télévision est actuellement donné aux gens de langue française de la Colombie-Britannique?

Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je crois que ma question était parfaitement recevable et il me semble que le ministre devrait nous dire si, oui ou non, la langue française est respectée en Colombie-Britannique comme nous la respectons dans le reste du pays.

M. l'Orateur: La question supplémentaire de l'honorable député devient irrecevable parce qu'il demande l'expression d'une opinion de la part du ministre.

[Traduction]

L'HABITATION

LA LOI ET LES GENS À REVENU MOYEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George Hees (Northumberland): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au premier ministre. Étant donné que la majoration prononcée des taux d'intérêt hypothécaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement annoncée hier empêchera les particuliers qui gagnent moins de \$8,000 par an d'obtenir des hypothèques de la Société, le gouvernement songe-t-il à adopter des dispositions quelconques en vue de permettre à ces gens d'en bénéficier?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous discuterons cette affaire dans quelques minutes. Mon honorable ami pourrait peut-être attendre après la déclaration du ministre du Travail pour poser sa question.

L'hon. M. Hees: Une question supplémentaire. Le premier ministre ne se rend-il pas compte, comme tous les autres députés, que les déclarations que nous attendons du ministre du Travail n'ont vraiment aucune signification et qu'il est raisonnable que le premier ministre fournisse une explication?

LE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ARDA—LE RAPPORT SUR LE NORD DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement le ministre des Forêts et du Développement rural a annoncé que le gouvernement comptait avoir des entretiens avec le groupe de travail de l'ARDA, en vue d'étudier son rapport relatif aux neuf comtés du Nord de la Nouvelle-Écosse. Pourrait-il nous dire si le gouvernement a pris une décision à cet égard?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): Oui, monsieur